



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## La concertation sur l'espace cultivé et la nature dans le Vexin français

Richard Raymond

### Abstract

Nature production in shared space areas of great culture in Vexin français - Observing informal meetings between farmers and other locals can reveal their different ways of presenting relations between agriculture and nature. The definition of what can be considered as nature in urban outskirts being a starting point a sharing of land takes shape. Therefore, the négociations concerning the protection of nature tend not to include areas of production.

### Résumé

L'observation de rencontres entre agriculteurs et acteurs locaux révèle différentes stratégies de présentation des relations agriculture-nature. A partir de l'identification de ce que peut être la nature dans un territoire périurbain, un partage de l'espace s'esquisse. Les espaces de production sont ainsi soustraits des cadres de négociation concernant la préservation de la nature.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Raymond Richard. La concertation sur l'espace cultivé et la nature dans le Vexin français. In: Économie rurale. N°273-274, 2003. La multifonctionnalité de l'activité agricole. pp. 169-183;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.2003.5397>;

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_2003\\_num\\_273\\_1\\_5397](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_2003_num_273_1_5397);

---

Fichier pdf généré le 05/03/2024

# La concertation sur l'espace cultivé et la nature dans le Vexin français

Richard RAYMOND • CNRS-LADYSS, Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces, Université Paris VII Denis-Diderot

Les politiques publiques en charge de la gestion des territoires ruraux s'engagent de plus en plus vers une forme contractuelle négociée. Les contrats établis sont argumentés par un ensemble de facteurs qui se croisent et s'entremêlent. Parmi ceux-ci, l'importance de la question environnementale<sup>1</sup> et les références<sup>2</sup> à la nature occupent une place particulière. Face à la prégnance de ces questions, les politiques publiques entérinent et prônent le caractère multifonctionnel des espaces ruraux et la principale activité qui s'y déploie : l'agriculture. Elles semblent dessiner de nouveaux modèles de « bonnes pratiques » d'exploitation de ces espaces considérés, à tort ou à raison, comme des espaces de nature. Ces nouveaux modèles tentent d'associer agriculture et « gestion des espaces naturels » ou, plus prosaïquement, « protection de la nature ».

Or, les principaux outils des deux dernières lois d'orientation concernant la gestion des espaces ruraux, les contrats de territoires<sup>3</sup> et les CTE<sup>4</sup>, devraient être mis en place au niveau local, après consultation de différents partenaires impliqués dans ces

territoires<sup>5</sup>. Cette démarche ascendante promet une nouvelle forme de démocratie locale. Elle parie sur les dynamiques novatrices de la base agricole pour répondre à la « demande sociale de nature ». Mais ces politiques publiques ne sont pas qu'une possibilité de dialogue entre les agriculteurs et la population locale. Elles la rendent nécessaire. Cette nécessité est d'autant plus affirmée qu'elle anticipe l'obligation de découpler les aides à l'activité agricole de la production. Agriculteurs et résidents non-agricoles *doivent* donc se rencontrer pour définir, de concert, les modalités de gestion de l'espace qu'ils partagent. La « protection de la nature » est un axe important de ces nouveaux accords.

## De l'importance d'identifier ses partenaires de négociation

Ces modes de gestion des espaces ruraux ne sont pas nouveaux. Plusieurs opérations de concertation ou de négociation ont déjà pu être observées. Elles conduisent à de « *petits arrangements entre acteurs* » qui peuvent se révéler efficaces pour mener différents projets sans qu'il y ait nécessairement de formalisation officielle (Beuret, 1999). Mais, les acteurs locaux le constatent souvent, « *le protocole* [issu de la négociation], *ça marche*

1. Je reprends ici la terminologie établie par Marcel Jollivet et Alain Pavé (1993). Ces auteurs distinguent *les problèmes d'environnement* qui interrogent le fonctionnement des écosystèmes de *la question de l'environnement* qui en est la face sociale.

2. Au sens que lui donne la philosophie analytique, voir en particulier le premier chapitre de Raison, vérité et histoire d'Hilary Putnam (1984). C'est dans ce sens que la notion de référence sera prise ici.

3. Outil d'application de la loi d'orientation pour l'aménagement durable du territoire (loi n° 99-533).

4. Contrats territoriaux d'exploitation, outil de la loi d'orientation agricole (loi n° 99-574).

5. Ces nouveaux outils semblent, aujourd'hui, être remis en cause : suspension des CTE depuis le 6 août 2002, divers discours de sénateurs et du Président de la République s'interrogeant sur l'efficacité des Pays... Néanmoins, la dimension contractuelle, négociée et locale de la gestion des territoires ruraux ne semble pas pouvoir être remise en question.

quand tout va bien », comme le rapporte, par deux fois, Billaud (1996 ; 2000).

L'identification des termes de la négociation et des différents protagonistes autorisés à y participer sont à la base de l'accord et de son efficacité. Elle dessine déjà les contours des solutions retenues<sup>6</sup> et il ne reste plus qu'à les préciser (ce qui ne va pas forcément toujours de soi...). Ainsi que le remarquent Beuret et Trehet (2001) « Beaucoup de choses se jouent en amont de la concertation... lors de l'élaboration du réseau. (...) [Ces moments visent] notamment à répondre aux questions " Qui participe ? Avec quel rôle ? Autour de quel objet ? " » Cette dimension du processus de négociation est importante.

La prise en compte de la multifonctionnalité de l'espace rural et le développement des modes de gestion concertée, ont ouvert la porte des salles de négociation à la part non agricole de la société locale. Le poids des « demandes de nature » pèse sur les discussions concernant la part écologique ou environnementale des fonctions attribuées à l'exploitation agricole d'un territoire. Or, la valorisation actuelle de la nature appuie les critiques d'une agriculture moderne. Elle argumente les remises en cause de la rationalité moniste propre à l'agriculture capitaliste (Jollivet, 2001). Elle inscrit ces critiques dans l'ensemble de la société et non plus dans un cercle d'initiés au fait des pratiques agricoles. Les tenants de cette agriculture doivent donc veiller à leurs intérêts face à des acteurs qui revendiquent, au nom du respect de la nature, une participation à l'orientation des pratiques agricoles ; mais, ce faisant, ils doivent aussi tisser des alliances afin d'étayer leurs demandes de rétributions pour services rendus à la collectivité. Un nouvel enjeu se dessine. L'activité

6. Il me semble, en effet, qu'une négociation s'apparente à une décision telle que l'analyse Lucien SFEZ (1981). Un accord contractuel négocié apparaît toujours comme le fruit d'un long processus constitutif de la négociation elle-même.

agricole doit apparaître comme étant respectueuse de la nature, respectueuse mais aussi indispensable à son entretien...

### Regard sur deux moments d'un processus continu

Dans ce contexte, les moments de rencontre entre la profession agricole et le reste de la société locale apparaissent comme autant d'expériences qui guident les appréciations des pratiques agricoles et les revendications des résidents concernant la gestion de leur territoire. Ils participent à la construction des cadres de négociation concernant l'implication de l'activité agricole dans la gestion de la nature reconnue dans ce territoire. En effet, ces revendications étayent la légitimité sociale des négociations formalisées au sein d'une CDOA<sup>7</sup>, d'un comité d'expansion ou d'un syndicat d'aménagement et de gestion d'espaces ruraux. Or, chacun peut orienter l'identification de ce qui fera l'objet des concertations au nom de la nature. Notre objectif est de comprendre comment se constitue cet aspect des cadres de négociation. Comment sont rédigés les cartons d'invitation à venir négocier à propos de la nature ?

Sans partir d'une victoire ou d'un échec attesté, je propose une analyse de deux rencontres entre agriculteurs et résidents d'un territoire rural d'Ile-de-France. Ces moments apparaissent comme deux moments de présentation de soi de la part des agriculteurs (Goffman, 1973). Ce travail ne vise pas à reconstruire, *a posteriori*, les raisons ou les linéaments qui ont conduit à tel ou tel accord. Il s'agit simplement de rendre compte de moments d'un processus continu qui concourt à cadrer les négociations concernant la gestion de ce territoire.

Ces observations permettent d'avancer quelques éléments d'explication de la résistance de la grande culture industrielle face

7. Commission départementale d'orientation de l'agriculture.

à une demande de protection de la nature maintenant inscrite dans l'air du temps. Cet objectif nécessite un rapport étroit au territoire. Cela demande également de ne se référer à aucune forme de naturalisme<sup>8</sup>.

## Le Vexin français

Pour analyser la construction de cadres de négociation concernant la participation de l'agriculture à la gestion des milieux réputés naturels, nous nous sommes interrogés à propos d'un territoire agricole d'Ile-de-France : le Vexin français. Ce territoire forme un parallélogramme d'environ 30 km d'Est en Ouest et 20 km du Nord au Sud. Vaste plateau ondulé, entaillé de vallées verdoyantes et surmonté de buttes, son centre est à 50 km au nord-ouest de Paris. Il est bordé au sud et à l'est par les vallées de la Seine et de l'Oise.

### 1. Quatre dynamiques

L'organisation de ce territoire est soumise à quatre dynamiques importantes. Les vallées de la Seine et de l'Oise sont fortement urbanisées. La ville nouvelle de Cergy-Pontoise qui regroupe près de 180 000 habitants, est située dans l'angle sud-est du plateau vexinois. Ces espaces urbanisés font régulièrement l'objet de discours médiatiques concernant le caractère insécure qui leur est attribué. En comparaison, le Vexin français est présenté comme un territoire rural et calme.

Le plateau vexinois est exploité par une agriculture productive largement dominée par la grande culture. Particulièrement rentable et bien structurée, elle couvre très bien son territoire de production. L'avancée de l'urbanisation francilienne met donc en contact, dans le Vexin français, les résidents

urbains ou périurbains avec la grande culture. Territoire agricole productif, le Vexin français est également un espace de résidence prisé. Les routes et autoroutes (A15, N184) et le RER rendent les grands centres d'activités franciliens facilement accessibles. On assiste à un phénomène de rurbanisation important de la partie sud et est de ce territoire. Le Vexin français est donc aussi un cadre de vie dont les résidents souhaitent conserver la qualité. Il appartient à cette catégorie d'espace rural qui fait l'objet d'enjeux patrimoniaux importants (Chevallier, 2000 ; Poulot et Rouyres, 2001).

Mais la qualité de ce territoire est associée d'abord à la nature que l'on y reconnaît. Ce caractère naturel a été institutionnalisé, en 1995, par la création du Parc naturel régional du Vexin français. Ainsi, bordé de zones urbaines, occupé par une agriculture productive et bien structurée, habité par des résidents relativement aisés et attachés à leur cadre de vie, le Vexin français est volontiers présenté comme un espace de nature qu'il faut protéger.

### 2. Un espace de nature ordinaire qui doit être partagé

Autour des 57 ZNIEFF<sup>9</sup> de type 1 et des 9 ZNIEFF de type 2, le Vexin français est aussi un espace de « nature ordinaire ». La préservation de cette « nature ordinaire » fait l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs concernés par la gestion de cet espace rural. Ainsi, la contribution de la Région Ile-de-France au SSCENR<sup>10</sup> affirme que, « si les mesures de préservation de la nature remarquable doivent être maintenues, il s'avère tout aussi important de réinvestir la nature ordinaire, de la préserver ou de la recréer sous différentes formes mais surtout de la rendre plus accessible en vue de désengorger les sites remarquables » (Préfecture de

8. Ainsi que le propose Clément Rosset (1973), c'est-à-dire de se passer de tout référentiel ontologique de ce que serait la nature pour se centrer sur les références qui sont instituées en porte-parole des relations agriculture-nature, sur la manière dont les interrogations liées à ce thème sont « traduites » (Callon, 1986 ; Latour, 1994).

9. Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique

10. Schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux.

la Région d'Ile-de-France, 1999). C'est cette nature ordinaire qui fait l'objet de cette étude. Il s'agit de détourner le regard des espaces remarquables pour le tourner vers les espaces plus banals : les espaces de grandes cultures.

Les productions issues des grandes cultures vexinoises ne sont pas destinées au marché local. Les relations entre résidents et cultivateurs ne s'inscrivent donc pas dans une logique de marché. Les demandes ou revendications des premiers ne peuvent influencer les pratiques des seconds que dans le cadre d'autres systèmes tels que celui de la protestation ou de l'action politique.

L'émergence de la nature dans le regard que nos contemporains portent sur un territoire rural n'est pas propre au Vexin français (Mathieu et Jollivet, 1989 ; Jollivet, 1997). Ce qui est plus original, sans pour autant être exceptionnel, c'est le fait que l'assimilation de ce territoire rural à un espace de nature concerne un espace agricole hautement productif. Dans ce cadre, nous nous sommes d'abord interrogés sur l'identification de la nature que les résidents du Vexin français souhaitent protéger. De quelle nature parle-t-on lorsqu'on aborde la question de sa protection dans ces espaces ordinaires ? La nature identifiée par ces résidents peut ainsi être mise en perspective avec les pratiques et les stratégies des agriculteurs qui gèrent les espaces désignés. Cette mise en perspective est l'occasion de relever les stratégies de présentation de la nature et de partage de l'espace mises en œuvre par les agriculteurs dans la construction de cadres de négociation.

## Natures valorisées et appréciations équivoques de l'agriculture

### 1. Cerner ce qui est identifié comme de la nature dans un espace habité

La nature que l'on souhaite préserver dans un territoire est intimement liée à l'espace matériel dont on fait l'expérience. En suivant l'approche développée par Varela *et al.* (1993),

l'identification de la nature peut être considérée comme l'attribution, par un sujet, d'une signification à un ensemble d'éléments matériels. Elle apparaît alors comme l'émergence d'objets appartenant à la catégorie « nature ».

Les contours et les enjeux de ce qui est identifié comme de la nature dans le Vexin français ont été saisis à partir d'entretiens et d'enquêtes. Les entretiens semi-directifs ont été menés de 1997 à 1999. Ils ont concerné 63 résidents non-agricoles et 20 agriculteurs. La formulation des consignes veillait à ce que les évocations du caractère naturel du Vexin français ou de la nature qui pouvait y être reconnue soient spontanées. L'espace qui supporte la matérialité à laquelle il pouvait être fait référence s'inscrit dans le finage de huit communes traversées par un segment de droite reliant Pontoise à Arronville (Val-d'Oise). Ces entretiens ont été complétés par un ensemble d'enquêtes menées auprès d'informateurs privilégiés qui ont été vus régulièrement entre 1997 et 2002.

Enfin, différentes rencontres entre agriculteurs et membres non agricoles de la société locale ont été observées. Ces rencontres sont nombreuses : rencontres individuelles à propos du règlement d'un problème de voisinage, journées d'association, fête du Parc naturel régional (PNR), manifestations agricoles, visites d'exploitations... Ces observations furent analysées à partir des propos tenus et des objets mobilisés à ces occasions. Elles révèlent l'importance du contexte social de l'identification de la nature dans un territoire.

### 2. Deux dimensions pour différentes conceptions de la nature

L'analyse des entretiens recueillis révèle différentes conceptions de la nature qui peuvent se superposer sans pour autant se confondre. Celles-ci s'articulent autour de deux dimensions : l'une fonctionnelle, l'autre esthétique. La première suit un regard informé par les sciences (Drouin, 1991 ; Larrère et

Larrère, 1997). Cette dimension rend compte du caractère fonctionnel des objets désignés. Ceux-ci apparaissent comme tout ou partie d'écosystèmes. L'attention à la nature se traduit alors par la recherche d'équilibres des systèmes écologiques. La seconde dimension apparaît comme un point de vue esthétique porté sur les objets désignés. Cette dimension s'organise autour des valeurs de calme, de beauté, d'harmonie et d'authenticité. Elle renvoie souvent à des éléments d'une campagne idéalisée, représentation romantique empruntée aux paysages d'Arcadie (Luginbühl, 1989). Esthétiques, les objets désignés ne sont pas perçus dans leur dimension fonctionnelle. Le respect de la nature se traduit ici par une attention à la mise en forme de l'espace. Ces deux dimensions se révèlent efficaces pour analyser les dynamiques qui participent à la définition d'un vocabulaire commun.

### 3. Les appréciations équivoques de l'agriculture vexinoise

Si l'agriculture vexinoise est perçue comme un rempart efficace pour soustraire les espaces réputés naturels qu'elle exploite à une urbanisation indésirée, ce rempart porte de larges fissures. La grande culture est aussi dénoncée parce qu'elle vide les paysages d'hommes et d'animaux. Elle est accusée d'être responsable de la détérioration ou de l'inaccessibilité des chemins champêtres, de l'uniformisation des bords de routes et des talus, de la disparition des fleurs et des animaux sauvages... autant de symboles d'une nature esthétique appréciée par la grande majorité des résidents interrogés.

C'est encore la grande culture qui est soupçonnée de polluer l'eau, de favoriser l'érosion des sols et les coulées de boues qui affectent les villages en fond de vallée... autant de manifestations de perturbations d'une nature fonctionnelle reconnue par quelques résidents.

Les suspicions et critiques à l'égard de la grande culture sont d'autant plus affirmées qu'elles s'appuient sur divers discours

institutionnalisés et sur le décalage qu'il existe entre les représentations traditionnelles de l'agriculture, mises en scène au Salon de l'agriculture parisien ou dans le marketing agroalimentaire, et ce que le public découvre dans les médias des problèmes de pollutions dus à l'agriculture industrielle incarnée par la grande culture. Ainsi, si l'agriculture, dans sa conception idéalisée, est appréciée comme un rempart contre des atteintes possibles et futures de natures perçues dans le Vexin français, la grande culture vexinoise est dénoncée comme responsable d'atteintes actuelles de ces natures.

Des « objets de nature » établissent donc un ensemble de relations équivoques entre les résidents interrogés et les agriculteurs qui cultivent les espaces perçus. Sauf lorsque les résidents se réfèrent au risque d'urbanisation, ces relations sont généralement fondées sur la suspicion ou l'opposition affirmée. Elles se traduisent alors par une remise en cause du modèle agricole industriel. Mais, l'interpellation des agriculteurs à propos de la nature ne se fait que rarement autour de problèmes précis. Elle se distingue en cela des injonctions auxquelles les experts s'attellent et répondent dans des conditions fixées. Le cadre de négociation concernant les relations agriculture-nature reste à construire et les enjeux pour l'agriculteur vexinois ne sont pas minces.

### 4. Les enjeux pour les agriculteurs vexinois

La reconnaissance du caractère naturel de l'espace exploité par l'agriculture vexinoise est une double remise en question. C'est celle du modèle productif de l'agriculture des plateaux franciliens. C'est aussi celle de la position hégémonique des agriculteurs vexinois concernant la gestion de leur espace de production. Cette remise en question par la part non agricole de la société locale est d'autant plus préoccupante que l'influence de la population locale, relayée par le monde associatif et les instances du PNR, est importante dans l'orientation des mesures de gestion de ce territoire.

Les tenants de la grande culture doivent donc recréer une relation de confiance avec la population non agricole afin de conserver la maîtrise de leur espace de production. Il leur est nécessaire de construire un argumentaire basé sur les relations agriculture-nature qui puisse être partagé par d'autres acteurs. La construction de cet argumentaire laisse toute la place aux stratégies de persuasion, en particulier parce que, si la formule générale « protection de la nature » suscite une adhésion consensuelle, l'identification de ce qu'est la nature à protéger reste incertaine.

### Un exemple de mise en technique<sup>11</sup> de la nature pour un partage de l'espace

Excédés par la suspicion qui entoure la grande culture et convaincus de la nécessité de rétablir une relation de confiance avec la société vexinoise, certains agriculteurs, épaulés par la Chambre d'agriculture de l'Ile-de-France, ont pris l'initiative de présenter, en juin 2000, leurs pratiques à la part non agricole de la société locale. Ce type de manifestation est encouragé par le PNR du Vexin français, garant patenté du caractère naturel de ce territoire d'Ile-de-France<sup>12</sup>.

Les agriculteurs participant à cette présentation sont qualifiés de « dynamiques » par le conseiller agricole en charge de ce secteur. La présence de certains adhérents et militants actifs de la FDSEA et du CJAIF<sup>13</sup>, laisse penser que ce groupe d'agriculteurs

partage un certain nombre de positions défendues par ces syndicats. Ces agriculteurs partagent les mêmes points de vue sur ce qu'est le métier d'agriculteur et les façons de la pratiquer. Ces différentes observations étayent l'hypothèse d'une forte homogénéité professionnelle de ce groupe. La structure des exploitations des agriculteurs mobilisés à cette occasion est basée sur la grande culture. Il s'agit, pour ces praticiens, de renforcer une double position : celle de l'agriculteur au sein de la société locale en même temps que celle de l'agriculteur sur son espace de production. Pour ce faire, il leur faut convaincre et rassurer. Convaincre de la réalité de leurs préoccupations pour la nature. Rassurer sur le fait que leurs pratiques répondent effectivement à ces préoccupations partagées par tous.

L'interprétation de cette manifestation s'appuie sur les questions qui ont émergé lors de l'analyse des enquêtes et entretiens menés auprès de résidents vexinois. Elle fut étayée par les propos tenus par les diverses personnes rencontrées à cette occasion (agriculteurs et visiteurs). Une attention particulière a été portée sur la manière dont acteurs et objets ont été présentés comme les porte-parole des relations agriculture-nature. Les hypothèses qui ont pu émerger de ces analyses furent testées lors de deux autres manifestations de ce type<sup>14</sup>.

#### 1. Informer pour convaincre

Première opération de cette envergure, cette rencontre est présentée comme une simple occasion de dialogue et d'échange entre agriculteurs et non-agriculteurs. Il n'est alors pas question d'établir un protocole de gestion de l'espace rural, ni même d'esquisser des solutions à un problème identifié. Mais cette rencontre peut être analysée comme une étape de construction d'un cadre

11. Cette très heureuse expression est empruntée à la thèse d'Hélène Brives (2001). Elle y développe cette notion à partir de l'activité des conseillers agricoles concernant le problème de pollution azotée des eaux souterraines dans le Morbihan.

12. Au titre de l'article 24 de la charte du PNR.

13. Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et Centre des jeunes agriculteurs de l'Ile-de-France. Le lien entre ces agriculteurs et le CJAIF est explicité dans le document de présentation de la manifestation de 2000 (Chambre interdépartementale de l'agriculture de l'Ile-de-France, 2000)

14. Le 2 juin 2002 aux Essarts-le-Roi (78) et le 9 juin 2002 à Génicourt (95). L'observation de ces deux manifestations a été menée avec Mariane Guichoux, doctorante en anthropologie au LADYSS.

de négociations éventuelles. Les agriculteurs présents ont intérêt à présenter la légitimité de leurs pratiques afin que le cadre de concertation qui se dessine inclue, ou écarte, tel ou tel point qui les concerne. Cet aspect stratégique est particulièrement fort pour le « maître du jeu », celui qui invite et guide les autres joueurs dans une aventure qui reste à construire ensemble. Ce jour-là, ce rôle fut tenu par les agriculteurs qui ont initié cette rencontre. Les visiteurs sont conviés à venir sur le plateau agricole : les agriculteurs ont l'avantage de jouer, ce jour-là, à domicile.

Le titre de la manifestation présente clairement le rôle attribué à chacun par les organisateurs : « *Rencontre Ville-Campagne* ». Eux incarnent la campagne, les visiteurs sont associés à la ville. Cette distinction n'est pas neutre. Les liens étroits entre agriculture et campagne, espace valorisé pour son caractère authentique et naturel, sont réaffirmés. A l'opposé le visiteur est placé en position d'étranger, son appartenance au territoire rural vexinois est mise, à l'occasion de cette rencontre, entre parenthèses.

Cette rencontre n'est, bien sûr, pas la seule opération de présentation de soi menée par les professionnels agricoles à destination de ceux que l'on présente volontiers comme des urbains. Les fermes pédagogiques, les opérations du réseau FARRE<sup>15</sup>, certains « marchés de pays »... en sont d'autres exemples. Cependant, la « *Rencontre Ville-Campagne* » est une opération qui se veut être une présentation de l'ensemble de l'agriculture vexinoise et non d'une exploitation particulière ou d'un réseau d'exploitation. Elle possède donc une assise territoriale de référence qui est reconnue et valorisée par l'ensemble de la société locale : le territoire du Vexin français, espace réputé naturel de l'Île-de-France.

Les objectifs avoués de la manifestation sont contenus dans l'en-tête des documents de présentation : « *Les agriculteurs expli-*

*quent leur métier* ». Cette phrase est complétée par les deux questions qui entourent le logo de la manifestation : « Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? ».

La stratégie suivie pour établir une relation de confiance entre agriculteurs et le reste de la population locale apparaît. Il s'agit d'informer et d'expliquer. Si certains doutent de l'attention portée à la nature par les praticiens de la grande culture, ce serait parce qu'ils ne connaissent ni ce qu'ils sont, ni les « *précautions* » qu'ils mettent en œuvre en faveur de la nature et de l'environnement. Les professionnels de l'agriculture, représentants de la campagne, se chargent donc, le temps d'une journée, d'informer les gens de la ville pour qu'ils sachent, enfin, que leurs suspicions sont infondées.

A l'entrée, un questionnaire est remis à chaque visiteur. Il l'invite à répondre à diverses questions concernant les productions et les pratiques des agriculteurs vexinois. Support ludique qui oriente la visite, entraîne le visiteur à parcourir l'ensemble de la manifestation et à interroger les agriculteurs présents. Ce petit guide est construit comme un support pédagogique. Il résume les principaux points que le visiteur doit connaître à la fin de cette journée : les principales cultures vexinoises, les dates et les raisons des interventions sur les cultures et les principaux produits de transformation issus de ces productions agricoles. La connaissance devrait remporter la conviction.

## 2. Les fonctions de l'agriculture

Les visiteurs sont accueillis dans un champ de 3 hectares. Celui-ci est divisé en deux parties. A droite en entrant, une moitié est occupée par une prairie de ray-grass où est dressée une rangée de tentes blanches. Une partie d'entre-elles abrite quelques panneaux d'exposition amenés par divers acteurs institutionnels, scientifiques ou techniciens impliqués dans la gestion des espaces agricoles ou des espaces réputés naturels. Ils présentent différentes techniques d'analyses des sols, des besoins des

15. Forum pour une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement.

cultures... Les fondements techniques et scientifiques des raisonnements qui président aux choix de pratiques agricoles sont ainsi exposés. Un technicien présente ce qu'est une analyse de sol et un bilan azoté d'une parcelle. Témoin de la rigueur et de l'objectivité des références mobilisées pour la présentation des pratiques agricoles. Deux chargés de mission du PNR, porte-parole patentés de la nature, présentent différentes opérations associant préservation du caractère naturel du Vexin français et pratiques agricoles. Ils certifient ainsi de la réelle prise en compte des intérêts de la nature.

Les autres tentes abritent des exposés concernant les procédés de transformations des produits issus des grandes cultures. Du blé au pain, de la betterave au sucre, de l'orge à la bière... autant de liens qui se tissent et nouent l'agriculture des plateaux vexinois aux produits de consommation courante. Le premier objectif de la grande culture est ainsi établi de façon incontestable : nous avons besoin, tous et tous les jours, des denrées issues des grandes cultures. Il serait illusoire de vouloir se passer de l'agriculture qui les produit.

Enfin, quelques tables nous présentent diverses contributions possibles de l'agriculture à la résolution de problèmes d'environnement que l'on sait préoccupants. La transformation de produit agricole en bioéthanol permet d'éviter de consommer des hydrocarbures fossiles. L'utilisation de la matière organique végétale peut remplacer la consommation de matières plastiques. Ces exemples traduisent toute l'importance de l'agriculture dans notre société. Ils témoignent qu'outre la production de denrées alimentaires irremplaçables, la grande culture peut également fournir des produits de substitution à ceux dont la consommation pose problème.

Cependant, ces fonctions ne peuvent être remplies qu'à la condition que l'agriculture puisse produire et que chacun en accepte les conséquences : « *Il n'y a pas de production abondante et de qualité sans fertilisants et*

*sans protection des plantes. C'est le prix à payer pour une auto-suffisance alimentaire et des produits sains et à des prix raisonnables* »<sup>16</sup>. L'objectif des agriculteurs présents est alors de convaincre les visiteurs que ces conséquences pour la nature sont limitées, mais aussi qu'ils agissent au mieux des intérêts de tous : consommateurs et nature.

### 3. Le témoignage des choses

Les cultivateurs ont choisi de convaincre de la réalité de leur souci pour la nature en faisant appel à un ensemble de choses concrètes. Ces choses doivent témoigner de la véracité du discours tenu. La seconde moitié du champ est ainsi divisée en parcelles d'essais. Un petit panneau indique, pour chaque parcelle, ce qui a été fait, ou plutôt ce qui n'a pas été fait. Ici, pas d'apport d'azote ; là, pas d'herbicide ; plus loin, pas de fongicide... Les visiteurs peuvent en observer les conséquences. Ces privations, pour la culture, se traduisent par des variations de couleur, du vert de la parcelle témoin aux dégradés de jaune des différents essais. Elles se traduisent aussi par une baisse de la densité d'épis, par la présence de quelques fleurs, de chardons et de rumex...

Au bout de chaque parcelle, un agriculteur accueille les visiteurs. Il leur fournit des explications sur ce qui a été fait sur la parcelle derrière lui, mais aussi ce qui est fait, en général, sur toutes les parcelles du Vexin français. Disponible, il répond à toutes les questions, naïves ou plus érudites, des visiteurs. Chaque fois la réponse est affirmée, claire et technique. Parfois la parole est passée à un confrère. Si un rôle a été confié à chacun d'entre eux, lui donnant la fonction de spécialiste d'une question donnée, ils sont en fait interchangeables. Ces échanges montrent que les compétences sont partagées entre tous les agriculteurs.

16. Plaquette de présentation de la manifestation (document de la Chambre interdépartementale de l'agriculture), p. 6.

Sur une table, au bout de chaque parcelle, plusieurs éléments représentent ce que l'agriculteur explique. Un cadre en bois d'un mètre de côté donne à voir une unité de surface facile à apprécier. À côté, une boîte de Pétri contient quelques granulés. Ils représentent la dose d'intrant, ramenée à un mètre carré, habituellement apportée pour cette culture. Un sac de grains, une boîte de sucre représentent ce qui est produit grâce à cette dose... Ainsi sans l'apport de ces quelques granulés, pas de récolte, mais aussi pas de joli champ vert, dense, propre.

Bien sûr, on ne peut pas faire dire ce que l'on veut aux parcelles. Les dynamiques naturelles sont là qui résistent, évoluant et s'affirment, quel que soit le protocole de rencontre et de discussion. Quelques fleurs colorent une parcelle d'essai où aucun désherbant n'a été épandu. « Nature esthétique » remarquée et appréciée par de nombreux visiteurs. Cependant, la baisse de la qualité de la récolte, exposée et expliquée par l'agriculteur en poste au bout de cette parcelle, et donc la baisse de la qualité du pain fabriqué à partir du blé récolté, est là pour témoigner du caractère douteux de ce mode de gestion des terres productives.

Le témoin majeur des présentations de chaque agriculteur apparaît sous la forme de deux tubes à essais. Un présentoir les maintient parallèles. L'un est rempli d'un liquide rouge. Il symbolise la dose maximale autorisée d'un des produits concernés par les essais sur la parcelle. L'autre, rempli d'un liquide bleu, présente un niveau plus bas, quelquefois beaucoup plus bas. Il représente ce qui est effectivement apporté sur les cultures du Vexin français. La preuve est faite, par l'intermédiaire de ces deux tubes, que l'agriculteur, dans ces pratiques, ne dépasse jamais la dose maximale d'intrants prescrite à partir d'analyses étayées. Mieux, il en apporte moins que ce que la norme lui autorise.

Ces objets deviennent les porte-parole des relations que les grandes cultures entretiennent avec la nature. Ils traduisent tous la

même chose : l'agriculteur maîtrise ses productions et agit en prêtant une attention particulière à la préservation de la nature. Mais cette préservation est liée à une maîtrise technique importante fondée sur des connaissances et des compétences dont disposent les agriculteurs.

#### 4. Des risques maîtrisés pour un environnement de qualité

Visiblement intéressés par ce qu'ils apprennent, les visiteurs posent des questions, exposent leurs doutes et leurs craintes concernant la protection de la nature, la santé, les pollutions... Les agriculteurs présents répètent, insistent : chaque apport est soigneusement calculé en fonction d'une analyse précise du sol, des besoins de la culture et des objectifs de récolte. Les doses apportées aux cultures sont toujours, et parfois très en dessous de celles qui sont prescrites<sup>17</sup>. L'agriculteur n'apporte pas d'intrant quand il n'y en a pas besoin : sur le pois, pas d'azote !

Cette économie d'intrant se fonde sur une analyse scientifique, mais aussi – et c'est ce qui permet à chaque fois de limiter encore les apports – sur un savoir-faire et une connaissance empirique des parcelles. Les choix qui président aux pratiques culturales sont faits en suivant au plus près l'évolution des cultures. Les pratiques sont *raisonnées*, maître-mot des explications fournies par l'agriculteur porte-parole de toute sa profession. Le modèle prôné est celui de l'agriculture raisonnée, définie comme une agriculture « compétitive qui prend en compte de manière équilibrée les objectifs économiques des producteurs, l'intérêt des consommateurs et le respect de l'Environnement »<sup>18</sup>.

17. Un agriculteur nous expliquera, sous le sceau de la confiance, que ces doses sont calculées en fonction d'hypothèses pessimistes, de sorte que la dose d'intrants prescrite est souvent plus importante que ne l'exige une culture en conditions normales.

18. Plaquette de présentation de la manifestation.

L'utilisation d'intrant, à chaque fois raisonnée et parcimonieuse, tient compte des risques de pollution et les limite au maximum<sup>19</sup>.

Enfin, un autre argument tombe, imparable : c'est grâce à ces productions que l'exploitation agricole peut « survivre » et entretenir ainsi les paysages que l'on peut voir autour de la manifestation. Les rendements sont nécessaires pour dégager un revenu suffisant à l'agriculteur. Faute de quoi les terres agricoles seront abandonnées et libres pour l'extension des zones urbaines toujours menaçantes... Pour produire, il faut apporter ce que la nature elle-même ne fournit pas, compléter son œuvre, c'est-à-dire la cultiver dans les règles de l'art agricole. Mais la recherche de rendement ne se fait pas à n'importe quel prix. Observations, diagnostics, choix de produits adaptés et homologués, alimentent la maîtrise des techniques qui réduisent les risques d'atteinte à l'environnement.

Ainsi agriculteurs et objets concourent à présenter les mêmes conclusions. D'une part, la nature identifiée dans l'espace de production agricole est avant tout mise en scène au travers de problèmes techniques : objectifs de récolte, calcul des doses d'intrant... L'attention à cette nature nécessite des connaissances qui restent du ressort des sciences agronomiques et du savoir-faire des agriculteurs. D'autre part, les objets témoignent que le respect de cette nature est bien un souci constant de l'agriculteur vexinois. Raisonnements et observations permettent de maîtriser les risques d'atteinte à la nature. Ce savoir technique, peu ou pas partagé par une population très majoritairement étrangère au monde agricole, redonne à l'agriculteur la légitimité de se présenter comme expert, et seul expert, de la gestion de son espace de production. Ainsi se dessine un partage de l'espace sou-

19. Souvent, ignorant la dimension probabiliste du risque, les cultivateurs affirment qu'il est supprimé puisque aucune pollution n'a été constatée depuis l'adoption de ces pratiques raisonnées.

mis aux attentions à la nature : l'espace de production reste du ressort de l'agriculteur, la légitimité d'une gestion collective est renvoyée sur d'autres parties de l'espace rural ou à une autre échelle...

Au cours de cette journée de dialogue, 600 visiteurs<sup>20</sup> ont pu rencontrer les porteparole de la grande culture vexinoise et se laisser convaincre et rassurer par les argumentations développées<sup>21</sup>. Le succès de cette journée au cours de laquelle différentes alliances ont émergé ou se sont consolidées a conduit les agriculteurs à reconduire leur initiative en direction des classes scolaires et du public en 2001 et 2002.

### La nature paysagée, une mise en décor pour un espace partagé

D'autres rencontres entre agriculteurs et les résidents non agricoles ont lieu sur le territoire vexinois. Celles-ci ne sont pas toujours directes, réunissant en même temps et au même endroit un agriculteur, représentant de sa profession, et un représentant de la société locale. Ces rencontres se matérialisent parfois par l'intermédiaire de différents « objets de nature ». L'identification de ces objets participe, au même titre que les rencontres directes, à la construction d'un cadre de négociation dont les dimensions déterminent l'aune de la confiance ou de la défiance que la société locale porte à l'agriculture qui gère son cadre de vie.

#### 1. Le paysage, un espace partagé

Parmi les modes d'appréciation du caractère naturel du territoire, le paysage occupe une place particulière. Ce rôle des paysages est

20. Ils étaient près de 3 000 dans le Pays de France en 2001, plus de 1 000 dans les Yvelines le 2 juin 2002 et 4 500 à Génicourt le 9 juin 2002.

21. Cette impression relève à la fois des entretiens informels que j'ai pu avoir avec quelques visiteurs pendant ou après les diverses manifestations. Elle fut corroborée par un sondage entrepris par les organisateurs de ces « Rencontres Ville-Campagne ».

conforté par un ensemble d'images largement diffusées. De même, différentes images de brochures et publicités vantant les mérites de la nature à la campagne se matérialisent dans ce territoire. Enfin, l'application de nombreux textes réglementaires s'accompagne de communications valorisant, dans un cadre d'une attention à la nature, les paysages vexinois : chartes paysagères qui donnent lieu à des expositions en mairie, communications du PNR...

Or, embrasser un territoire du regard, c'est aussi porter son regard sur des espaces exploités par autrui. C'est dépasser les limites de la propriété foncière, appropriation symbolique d'un espace étendu jusqu'à l'horizon. L'espace de nature ainsi découvert couvre alors les parcelles agricoles. La valorisation de la nature légitime les demandes d'une gestion concertée de cet espace. Le paysage réunit donc, sur cet espace, la société locale et les agriculteurs. Ces rencontres peuvent prendre la forme de confrontations interindividuelles lorsque l'agriculteur responsable de quelques changements dans la mise en forme du territoire est identifié. Cependant cette identification est rare et reste du domaine des relations de voisinage. Le plus souvent, l'agriculteur qui met en forme le territoire regardé n'est pas identifié. L'appréciation des éléments des paysages qui sont attribués à l'activité agricole est donc rapportée à l'ensemble de l'agriculture vexinoise.

## 2. Un paysage naturel, c'est avant tout un paysage pittoresque...

Cette relation visuelle renvoie aux différentes dimensions de la nature identifiée dans ce territoire. Ainsi, la présence de fleurs sur le bord des champs témoignera pour les uns d'une « nature esthétique », pour les autres de la richesse biologique des écosystèmes de bords de champs renvoyant à une conception fonctionnelle de la nature. Si les critères d'appréciation de ce qui est naturel ou de ce qui ne l'est pas peuvent être dif-

férents, on observe cependant une convergence autour de certains éléments. Les châteaux d'eau, les bâtiments industriels de la ville nouvelle, mais aussi les hangars, les champs de maïs au premier plan... sont plutôt identifiés comme des atteintes au caractère naturel du Vexin français. A l'inverse, les champs de colza en fleur, les champs de blé, les coquelicots, les *remises*<sup>22</sup>... sont plutôt identifiés comme des témoins de son caractère naturel.

Ces objets renvoient souvent à un ensemble de références à un passé idéalisé. Ils sont réinterprétés comme le témoignage d'une vie paysanne idéalisée. L'appréciation du caractère naturel des paysages vexinois est alors associée à des objectifs de gestion qui permettent de maintenir le pittoresque d'un cadre de vie. Cette vision des choses est parfois incompatible avec les objectifs d'une agriculture productive. Cette incompatibilité est, parfois, source de tensions. Les agriculteurs vexinois interrogés revendiquent la possibilité de faire évoluer leur mode de culture en fonction des contraintes du marché et des gains de productivité nécessaires à la rentabilité de leur métier et non en fonction des attentes d'une société peu au fait des problèmes agricoles...

## 3. Points de vue et mise en paysage de la nature

Les différents éléments visibles dans les paysages vexinois participent donc, en partie, à la confiance ou la défiance que les résidents non agricoles accordent aux praticiens de la grande culture vis-à-vis de la nature. Les enquêtes menées montrent que ces éléments, pour être perçus comme des témoignages d'un souci pour la nature, n'ont pas besoin d'être le résultat de pratiques intentionnelles de la part d'agriculteurs. De même, il n'est pas nécessaire qu'ils soient effectivement le résultat de pratiques agricoles pour être identifiés comme tel. Ainsi,

22. Petites surfaces arborées qui ponctuent le paysage des plateaux vexinois.

la présence de fleurs au bord des routes départementales est considérée, par de très nombreux résidents interrogés, comme une preuve de l'évolution des pratiques agricoles vers une baisse de l'utilisation de « *produits chimiques* ». Or, la majeure partie des fleurs désignées a en fait été semée par la DDE le long de routes nationales et départementales ou sur les bords de ronds-points du Val-d'Oise. Lorsque au hasard des rencontres, un résident non agricole aborde ce sujet avec un agriculteur, celui-ci se garde bien de démentir le rôle qui lui est attribué dans l'apparition de ces fleurs champêtres...

Conscients du poids des regards paysagers, les agriculteurs vexinois adoptent différentes stratégies pour conserver leurs prérogatives sur leur espace de production. Certaines pratiques visent à soustraire du regard des espaces de production en en limitant l'accès. L'entrée de plusieurs chemins d'exploitation est barrée d'une chaîne ou d'une barre de bois. Si les agriculteurs qui ont dressé ces barrages justifient leur comportement par les dégâts qu'occasionnent les visiteurs irrespectueux de leurs cultures, ils affirment aussi vouloir rester « *maître chez eux* ». Le flux des visiteurs dominicains est alors réorienté et confiné vers des espaces non productifs laissés accessibles.

D'autres pratiques visent à détourner l'attention de la population locale des espaces de production. Ainsi, certains recherchent à limiter l'impact visuel d'aménagements agricoles. C'est le cas par exemple des agriculteurs qui « *paysagent* » leurs bâtiments agricoles sans qu'aucune obligation leur ait été faite à ce sujet. D'autres agriculteurs s'engagent activement dans la promotion de certains milieux réputés naturels sur leur commune. Ce faisant, ils excluent leurs espaces de production des espaces naturels.

Enfin, quelques praticiens de la grande culture se sont engagés dans plusieurs associations de protection de l'environnement local. Leurs participations, en tant qu'agriculteurs, s'orientent vers une double

thématique. Comme les « *Rencontres Ville-Campagne* », certaines contributions visent à « *faire connaître* » l'agriculture vexinoise et le bien-fondé de ses pratiques ; les arguments sont les mêmes, les conclusions aussi. D'autres contributions présentent la part de l'activité agricole dans la tenue et la mise en forme du territoire vexinois. La grande culture est alors présentée comme le garant des paysages vexinois. Une alliance est alors proposée entre cultivateurs et les personnes préoccupées par la sauvegarde de leur environnement. Il s'agit, ensemble, de maintenir ces paysages et de les soustraire à la menace urbaine.

#### 4. Les espaces productifs hors de la scène de négociation

Bien sûr, il est vraisemblable que ces différents comportements ne soient pas motivés uniquement par une attitude intéressée et stratégique des agriculteurs. Ceux-ci peuvent également être motivés, et ils le sont certainement<sup>23</sup>, par une volonté d'accorder leurs pratiques d'agriculteurs avec leur préoccupation de citoyens sensibles à la préservation du caractère naturel de leur cadre de vie. De même, les arrangements successifs qui orientent la gestion des bords de champs vexinois répondent aux souhaits de nombreux résidents concernant la gestion du caractère naturel de leur espace de vie, que ceux-ci soient fondés sur une conception esthétique ou fonctionnelle de la nature. Les promeneurs y voient un cadre agréable pour leurs activités. Les associations de naturalistes y voient une possibilité d'accroître la biodiversité.

Quoi qu'il en soit, la promotion du caractère naturel des paysages vexinois se fait davantage à travers une conception esthétique de la nature. Elle est alors assimilée à un décor. Cela tend à détourner l'attention des surfaces productives qui, si elles restent des éléments de ces paysages, sont perçues à une échelle qui ne permet pas d'en orienter la

23. Voir à ce propos Billaud, Pinton, 1999.

gestion. Les espaces de production sont maintenus à distance, inaccessibles sinon au travers de l'imprécision d'un regard lointain. A l'inverse, les agriculteurs rencontrés acceptent bon gré mal gré de partager la définition des objectifs de gestion de leurs espaces non productifs qui portent les éléments remarquables de ces paysages (bords de champs, parcelle de jachère, bord de talus, pourtour de bâtiments...).

Ainsi, la mise en paysage de la nature conforte un partage de l'espace rural entre agriculteurs et la société locale. Ce partage de l'espace se fait à une échelle qui laisse les surfaces cultivées au loin, en toile de fond. Éloignées de la discussion concernant l'attention à la nature, les pratiques agricoles sont là encore écartées du cadre de concertation concernant la gestion de la nature. La préservation des paysages vexinois est avant tout présentée comme une lutte contre l'urbanisation. Elle devient le support d'une alliance entre les cultivateurs et ceux qui s'affirment préoccupés par l'environnement local.

### Mises en scène pour un non-lieu

La prise en compte de la multifonctionnalité de l'espace rural, en particulier celle des espaces agricoles, permet de porter l'attention à la nature dans l'espace habité. Il ne s'agit plus de limiter la protection de la nature à des espaces exceptionnels mais de rapprocher le citoyen d'une réalité qu'il fréquente, qu'il manipule, qu'il vit au jour le jour. On s'intéresse alors à une nature ordinaire. Les concertations à propos de la gestion de cette nature dans les espaces de grandes cultures s'imposent alors aux agriculteurs vexinois. Ceux-ci sont loin de les dénoncer. Un certain nombre d'entre eux y voient la possibilité de renforcer la légitimité sociale de leur travail. C'est aussi l'occasion de tisser des liens et des alliances pour légitimer de nouveaux soutiens à l'agriculture. La profession agricole est donc amenée de plus en plus sou-

vent à rencontrer, directement ou par l'intermédiaire de différents objets, les autres membres de la société locale.

Ces rencontres sont autant d'occasion de mises en scène des pratiques des cultivateurs. Ce faisant, elles orientent la construction d'un cadre rassemblant ce à propos de quoi certains acteurs peuvent se concerter. L'analyse de deux de ces moments, l'un formalisé lors des « Rencontres Ville-Campagne », l'autre informel et répété autour des paysages vexinois, met en évidence le caractère équivoque des références à la nature pour la mise en place d'une gestion concertée sur l'ensemble de ce territoire rural. On assiste à une mise en scène de l'activité agricole qui concourt à un double partage de l'espace fondé sur une mise en décor et une mise en technique de la nature.

Ainsi, les cultivateurs se présentent comme les seuls compétents pour traiter des problèmes qui concernent leur espace de production. Mais, l'affirmation de leur hégémonie sur ce type d'espace ne les conduit pas à éluder toutes formes de concertation avec les autres acteurs à propos de l'espace rural dans son ensemble. Ils acceptent de partager la légitimité de définir les modes de gestion de certains espaces, lorsqu'ils sont perçus à une échelle telle que les orientations proposées ne puissent remettre en cause leur mode de production. Un système d'alliances se tisse entre les cultivateurs vexinois et les résidents non agricoles.

Empruntant le même vocabulaire, évoquant une attention commune à la nature, ce système d'alliance concourt à dimensionner le cadre des négociations actuelles et à venir. Sans actions d'éclats, sans victoire ni échec attesté, la mise en scène des rapports entre la grande culture et l'inscription matérielle de l'idée de nature tisse un écheveau de représentations qui permet aux cultivateurs de maintenir leurs prérogatives sur leurs espaces de production. Ainsi, les différentes mesures de gestion de la nature

par la grande culture concernent essentiellement le paysage ou la dimension « *feri-phyto* »<sup>24</sup>. Ce sont ces aspects qui sont mis en avant dans la charte du PNR du Vexin français ; ce sont aussi ces thèmes qui soutiennent de nombreux propos qui bruissent dans les sphères professionnelles concernant la fonction environnementale de la grande culture.

Ces aspects ne remettent nullement en cause l'orientation du modèle agricole basé sur la grande culture. Il est bien sûr d'autres arguments et d'autres considérations qui participent à l'orientation de ces choix. Mais, malgré les risques de pollution des bassins versants alimentant tourbières et marais, malgré l'appauvrissement de la faune et de la flore lié à la pratique de la grande culture sur de vastes surfaces... les critiques du mode productiviste des cultivateurs vexinois sont quasi absentes des discours des associations locales de protection de l'environnement. On peut alors supposer que ces mises en scène successives contribuent à limiter les critiques de ce mode de production au nom d'une nature à préserver. La légitimité sociale de l'adoption

d'un nouveau modèle de « bonnes pratiques » agricoles s'en trouve atténuée. Les changements tant attendus liés aux critiques argumentées en référence à la nature se soldent par un « non-lieu ».

Les valeurs citoyennes et de solidarité que l'on associe parfois trop rapidement à la mise en place de mode de gestion contractuelle négociée doivent donc être appréciées à partir de la définition des cadres dans lesquels ces négociations sont conduites. Comme le souligne Mermet (1992), la gestion de la nature est avant tout un jeu de stratégie dont la première est peut-être de désigner ce qui incarne cette nature si prisée. La gestion de la nature associée au caractère multifonctionnel reconnu à l'agriculture vexinoise, comme aux autres formes d'agriculture, doit donc s'évaluer en fonction des diverses références de la nature mobilisées ■

*Cet article est issu d'une recherche menée dans le cadre d'une thèse de géographie réalisée sous la direction d'Yves Luginbühl. Ce travail porte sur l'identification sociale de la nature et l'étude des argumentations se référant à la nature en vue de légitimer ou critiquer des modes de gestion du territoire. Cette recherche est menée dans un territoire d'Ile-de-France réputé naturel : le Vexin français.*

24. Gestion raisonnée de la fertilisation et des produits phytosanitaires.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beuret J.-E. et Trehet C. *Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales*. INRA Éditions, Versailles, 2001, Le courrier de l'environnement de l'INRA, n° 43, p. 25-39.
- Beuret J.-E. *Petits arrangements entre acteurs : les voies d'une gestion concertée de l'espace rural*. Natures Sciences Sociétés, Elsevier, Paris, 1999, vol. 7, n° 1, p. 21-30.
- Billaud J.-P. et Pinton F. *De l'institution à l'individu. Esquisse du passage agri-environnemental dans trois pays européens*. Économie rurale, Paris, SFER, 1999, n° 249, p. 62-70.
- Billaud J.-P. *La gestion du territoire dans un cadre négocié : réflexions à partir du cas des marais de l'ouest*. Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France, Paris, 2000, vol. 86, n° 2, p. 73-84.
- Billaud J.-P. *Négociations autour d'une nature muette*. Etudes rurales, 1996, n° 141-142, p. 63-83.
- Brives H. *Mettre en technique. Conseillers agricoles et pollution de l'eau en Bretagne*. Thèse de Sociologie, Université Paris X, 2001, 356 p.
- Callon M. *Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc*. L'année sociologique, 1986, 36, p. 169-208.
- Chevalier D. (Dir.). *Vives campagnes, le patrimoine rural, projet de société*. Editions Autrement, Paris, 2000, n° 194, 223 p.
- Drouin J.-M. *L'écologie et son histoire, réinventer la nature*. Flammarion - Champs, Paris, 1991, 213 p.
- Goffman E. *La mise en scène de la vie quotidienne, 1. la présentation de soi*. Les Editions de Minuit, Paris, 1973, 251 p.
- Jollivet M. et Pavé A. *L'environnement : un champ de recherche en formation*. Natures Sciences Sociétés, Dunod, Montrouge, 1993, 1/1, p. 6-20.
- Jollivet M. *Pour une science sociale à travers champs*. Arguments, Paris, 2001, 400 p.
- Jollivet M. *Vers un rural post-industriel*. L'Harmattan, Paris, 1997, 371 p.
- Larrère C. et Larrère R. *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*. Aubier, coll. Alto, Paris, 1997, 355 p.
- Latour B. *Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité*. Sociologie du travail, 1994, 4, p. 587-608.
- Luginbühl Y., *Paysages. Textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*. La manufacture, 1989, 268 p.
- Mathieu N. et Jollivet M. *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*. L'Harmattan, Paris, 1989, 352 p.
- Mermet L. *Stratégie pour la gestion de l'environnement. La nature comme jeu de société ?* L'Harmattan, Paris, 1992, 205 p.
- Poulot M. et Rouyres T. *Du rôle patrimonial de l'espace agricole en Ile-de-France*. Actes du colloque Dynamique Rurale, environnement et stratégies spatiales, Université Paul Valéry, Montpellier, 2001, p. 189-198.
- Préfecture de la Région Ile-de-France. *Schéma de Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux. La contribution de l'Ile-de-France*. Document administratif, novembre 1999, 95 p.
- Putnam H. *Raison, vérité et histoire*. Les Editions de Minuit, Paris, 1984, 242 p.
- Rosset C. *L'anti-nature*. Quadrige / Presses Universitaires de France, Paris, 1995, (première éd. 1973), 330 p.
- Sfez L. *Critique de la décision*. Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1981 (3<sup>e</sup> édition), 391 p.
- Varela F. J., Thompson E. et Rosch E. *L'inscription corporelle de l'esprit. Sciences cognitives et expérience humaine*. Le Seuil, Paris, 1993, 234 p.